



Madame, Monsieur,

Voilà un an, vous m'avez confié avec mon équipe la responsabilité de mener la commune jusqu'en 2020. Notre principal engagement était de redresser les finances de la commune pour envisager une baisse des impôts locaux à l'horizon 2020.

Cet engagement est en passe d'être tenu, comme nous l'avons démontré au cours du débat d'orientation budgétaire qui s'est déroulé lors du conseil municipal du 21 mars dernier.

UN DÉSENDETTEMENT MASSIF

En un an la dette de la commune a été réduite de 2 millions d'euros. Elle est passée de 9 millions d'euros en janvier 2017 à 7 millions d'euros en janvier 2018. Nous avons notamment soldé les deux emprunts in fine, ce qui éclaircit notre horizon financier.

La capacité de désendettement, c'est-à-dire le temps nécessaire pour rembourser la totalité de notre dette, s'est réduite de 19 ans fin 2015 à 5,4 ans fin 2017.

En 2019, notre dette devrait se situer dans la moyenne des communes de notre taille. **Jamais au cours de ces vingt dernières années, un tel effort de désendettement n'a été réalisé.** Un effort indispensable pour préparer l'avenir. Je vous remercie de l'avoir fait, car je sais qu'il a nécessité des sacrifices pour un certain nombre d'entre vous.

DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT MAÎTRISÉES

Les dépenses de fonctionnement ont été maîtrisées en 2017. Entre le 1^{er} janvier 2017 et le 1^{er} janvier 2018, la collectivité compte 6 équivalents temps plein en moins. Nous pouvons encore réduire les dépenses de fonctionnement en travaillant sur deux axes : la numérisation des services qui, en outre, simplifie notre vie quotidienne, et l'efficacité énergétique des bâtiments communaux, notamment de la mairie. Cela nécessitera des investissements, d'où l'importance de dégager une épargne suffisante.

UNE CAPACITÉ D'INVESTISSEMENT RESTAURÉE

Notre gestion rigoureuse a permis de dégager près d'1,4 million d'euros qui sera consacré à l'investissement en 2018. Nous allons pouvoir investir de nouveau. Il était temps ! Le patrimoine de la commune s'est largement dégradé. Et toute dégradation provoque une hausse des dépenses de fonctionnement.

Ainsi, un budget important sera consacré à la réfection durable des courts de tennis. Sans elle, nous aurions été contraints de fermer ces équipements et le club très actif,

qui compte de nombreux adhérents, n'aurait pas survécu. Autre grand poste d'investissement : l'informatisation des écoles. Là encore, il était temps ! L'école de Lormoy n'avait même pas de connexion suffisante pour envoyer des mails. Chaque groupe scolaire a été relié à la fibre et sera progressivement équipé de vidéoprojecteurs, d'ordinateurs et de tablettes. Les enseignants pourront assurer les programmes scolaires en matière d'informatique, ce qui n'est pas le cas actuellement.

De multiples investissements serviront à maintenir le patrimoine communal à niveau : toit de l'école de Lormoy, réfection des allées du cimetière, installation électrique de la basilique, accessibilité...

Enfin, une partie des sommes sera consacrée à améliorer les conditions de travail des agents, notamment à la cuisine centrale qui, je vous le rappelle, fabrique les repas des enfants, et aux services techniques. Ces derniers seront équipés d'outils modernes pour travailler sur la propreté de la ville de manière écologique, l'un de nos six engagements.

Dans ces conditions, pourquoi ne pas baisser dès à présent les impôts ? Pour deux raisons. D'abord, **il convient de consolider le redressement financier** en continuant à réduire la dette, tout en disposant de marge de manœuvre pour maintenir le service public (pour déneiger correctement les rues, par exemple) et entretenir le patrimoine communal.

Ensuite, **le Président de la République a annoncé la suppression de la taxe d'habitation pour tous les Français à l'horizon 2020. La compensation financière de cette suppression sera calculée sur la base du montant perçu par la commune. Baisser les impôts aujourd'hui, c'est se priver de recettes futures**, non payées par les Longipontains, et faire un joli cadeau à l'État, qui ne nous en fait aucun.

Dès cette année, 54 % des Longipontains vont voir leur taxe d'habitation baisser. Les incertitudes qui pèsent sur les recettes locales commandent la sagesse. Lorsque ces incertitudes seront levées en 2020, nous serons en mesure de pouvoir baisser les impôts, en conformité avec notre engagement. C'est tout l'objet de la politique que nous menons depuis un an et que nous poursuivrons.

Bien à vous,

Alain Lamour

Alain Lamour
Maire de Longpont-sur-Orge